

Phot: Focus

Dispositif dédié à la pratique photographique, proposé par l'académie de Créteil et ouvert à toutes les académies

Année 2025-2026

23e édition

Avec la participation de nos partenaires :
Bibliothèque nationale de France, Jeu de Paume,
Maison de la photographie Robert Doisneau – Lavoir numérique, Maison européenne de la Photographie, Musée départemental Albert-Kahn, et le soutien du Clémi-Créteil.

Images et quotidien

Règlement du dispositif

Règlement de PhotoFocus (ouvert à toutes les académies)

PhotoFocus propose de s'interroger et de s'exprimer, par la photographie et un texte d'accompagnement, sur un thème qui touche aux fondements de la photographie, dans ses dimensions plastiques, esthétiques, historiques, culturelles, journalistiques. Cette année les élèves travailleront sur le thème suivant :

« Images et quotidien »

Trois catégories sont établies : école, collège, lycée.

Le travail en inter-degrés ou à l'international est encouragé dans la version « PhotoFocus+ ».

Première étape: Inscriptions jusqu'au vendredi 30 janvier 2026

L'inscription au dispositif se fait en ligne.

POUR S'INSCRIRE, CLIQUEZ ICI

Pour toute demande concernant l'inscription : sylvain.bory@ac-creteil.fr

Deuxième étape : Envoi des travaux jusqu'au samedi 11 avril 2026

↓ L'adresse d'envoi est : <u>sylvain.bory@ac-creteil.fr</u>

Les photos au format numérique en JPG, PNG ou GIF ne devront pas dépasser un poids de 2 Mo. Un maximum de deux photos peut être envoyé par classe. Le nombre de classes ou de groupes pouvant participer par établissement scolaire n'est pas limité. Deux classes de deux établissements différents (Erasmus+, REP,...) peuvent travailler ensemble et proposer deux images. Une séquence ou une série de photographies peut être considérée comme une image.

<u>Important! Modalités d'envoi des documents - charte nominative</u>

- ↓ Les photos auront un titre qui sera aussi le nom du fichier, éventuellement abrégé.
- Un texte de présentation (un seul fichier par classe), au format Word ou ODT, accompagnera la/les photographie(s) sélectionnée(s); il devra s'organiser de la façon suivante:

<u>Première page</u> :

- type et nom de l'établissement, ville, département, académie, nom de l'enseignant référent, classe concernée ;
- la/les photographie(s) sélectionnée(s) reproduite avec titre (sur une demi-page pour chaque image)

Pages suivantes:

- une description de la démarche pédagogique rédigée par l'enseignant référent qui répond à la question suivante : « *Comment ai-je intégré le dispositif dans ma progression pédagogique ?* »
- un texte d'intention pour chaque image, rédigé par les élèves photographes/par la classe qui répond à la question suivante : « Comment l'image rend compte du thème de l'année ? »
- un texte de description du processus de choix de la photo (par les élèves) qui répond à la question suivante : « *Pourquoi avons-nous choisi cette image / ces images ?* »

Les erreurs d'orthographe devront être corrigées avant l'envoi du document.

- Les participants qui le souhaitent peuvent travailler en binôme dans le cadre de la nouvelle catégorie « **PhotoFocus+** »: *liaison internationale* entre établissements français et étrangers du dispositif Erasmus+, ou *liaison inter-degrés* (école/collège, collège/lycée, lycée/supérieur). Les deux établissements présentent ensemble un seul document et deux photographies par groupe/classe.
- Les participants peuvent envoyer un lien vers une production numérique (site, plateforme de ressources). Parmi les images du site, il conviendra d'indiquer clairement les images qui concourent. Il est attendu le même travail écrit que pour l'envoi générique.
- Si le ou les auteurs choisissent de travailler autrement qu'au format numérique, une ou plusieurs images de la production peuvent être envoyées en lieu et place du tirage papier ou de l'objet produit afin de rendre compte du travail plastique.
- ♣ Si le ou les auteurs choisissent de travailler avec un logiciel d'intelligence artificielle, les productions doivent le mentionner explicitement.

Les participants s'engagent :

- à obtenir l'accord du chef d'établissement pour leur participation au dispositif,
- à respecter le droit des personnes photographiées,
- à obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage et l'exposition éventuelle des images envoyées,
- à accepter que les photographies et les textes soient mis en ligne sur les sites des organisateurs.

Tout participant concourt sous son nom dans le cadre de sa classe, club ou atelier et celui de son établissement, sous la responsabilité d'un adulte de l'établissement.

Les candidatures individuelles ne seront pas retenues.

Le jury, composé de professionnels, de représentants des partenaires et de personnels de l'académie, se réunira début mai 2025. Les résultats seront communiqués par mail aux participants dans un délai bref.

Troisième étape : Réception des lauréats le mercredi 03 juin 2026 14 h - Jardins et musée départementaux Albert-Kahn

- Public prioritaire : les classes lauréates.
- Les professeurs prépareront leurs élèves à une présentation réfléchie de leur travail et à la possibilité de répondre à des questions le jour de la restitution.
- L'ensemble des travaux sera mis en ligne par un lien sur le site de la Daac de Créteil.
- Les photographies ne feront pas l'objet d'une exposition chez l'un des partenaires.
- *Remarque* : Les prix se composent généralement de catalogues, de livres, d'affiches, à destination des CDI des établissements lauréats.

Renseignements complémentaires

Daac de Créteil — Sylvain BORY, Daac adjoint - conseiller arts visuels, photographie, design et métiers d'art : 01 57 02 66 68 / sylvain.bory@ac-creteil.fr

BnF Bibliothèque nationale de France

JEU DE PAUME















> ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information